



Aux élèves de seconde générale, technologique et professionnelle et de CAP première année

Les essentiels pour la rentrée 2023

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous les premières informations liées à la rentrée 2023 au Lycée Marcel Callo. Elles seront complétées par un envoi plus complet aux familles mi-juillet et par les différents accueils qui se feront au Lycée fin août.

En attendant d'avoir le plaisir de vous accueillir, je vous souhaite une belle fin d'année scolaire afin de vous préparer de la meilleure façon possible aux années Lycée à venir. Nous vous invitons à aller chercher le meilleur de vous-même, valeur essentielle au Lycée Marcel Callo.

Mme Belaud
Directrice adjointe

Les manuels scolaires

Aucune démarche n'est à effectuer par les familles avant la rentrée.

Plusieurs professeurs ont fait le choix de manuels numériques qui seront installés sur la tablette à la rentrée. Les manuels scolaires papiers **sont prêtés gratuitement** par le Lycée (sauf les cahiers de travaux pratiques) et seront distribués à la rentrée. Ces manuels devront être rendus à la fin de l'année en bon état. En cas de détérioration ou de perte, ces manuels seront facturés à la famille.

<u>Le certificat de scolarité</u>

Vous pourrez suivre la scolarité de votre enfant sur le logiciel ECOLE DIRECTE. Vos identifiants vous seront donnés à la rentrée, et vous pourrez notamment télécharger le certificat de scolarité dès le mois de septembre. Cependant, une version papier vous sera remise lors des journées de pré-rentrée.

Pas de liste de fournitures

Pour prévoir vos achats, sachez que les fournitures nécessaires à la scolarité sont les mêmes que celles qu'on vous a toujours demandées, à savoir essentiellement des cahiers, classeurs et feuilles pour les devoirs et contrôles. Et les petits matériels dont vous disposez (colle, ciseaux, etc...) seront toujours nécessaires. À la rentrée, le cas échéant, les professeurs préciseront à leurs élèves certaines fournitures spécifiques dont ils auraient besoin.

Calculatrices

Conformément aux programmes officiels, une calculatrice graphique programmable disposant d'un « mode examen » est exigée pour l'ensemble de la scolarité au Lycée.

Par ailleurs, l'apprentissage du langage informatique « Python » étant un objectif affiché par les programmes, les enseignants de mathématiques préconisent pour la rentrée :

Possibilité de commander par le biais du

Possibilité de commander par le biais du lycée auprès du professeur!

En 2de CAP : Calculatrice utilisée au collège
En 2de Bac Pro : TI-83 Premium CE Edition Python
TI-83 Premium CE Edition Python



Outillage

Pour les élèves du lycée professionnel, la caisse à outils ainsi que l'outillage nécessaire pour les ateliers, est pris en charge par le Conseil Régional et par le lycée. Les familles n'ont donc pas à acheter le matériel nécessaire.

Tenue de travail en atelier

Un vêtement de travail, adapté à chaque formation, est obligatoire pour les travaux pratiques d'atelier. Ces tenues de travail "uniformisées" seront obligatoirement achetées au Lycée à la rentrée et seront portées sur la facture de novembre. Vous ne devez donc pas en acheter à l'extérieur. Il en sera de même pour les équipements de protection. Le port de chaussures de sécurité est obligatoire dans tous les ateliers du lycée. Elles pourront être achetées au Lycée.

Contacts au Lycée

- À l'accueil-standard du Lycée pour tout renseignement administratif: du lundi au vendredi de 7h45 à 12h15 et de 13h15 à 17h15 (16H45 vendredi) contact@lyceemarcelcallo.org 02 99 71 41 33
- Au chef d'établissement, M. MAISONNEUVE ou Mme BELAUD, directrice-adjointe pour toute question que vous souhaiteriez leur soumettre : scolarité, orientation, comportement, discipline, finances. Ils peuvent vous recevoir sur rendez-vous. Prendre rendez-vous auprès de Mme Guillotin, secrétaire de direction au 02 99 71 15 33 ou i.belaud@lyceemarcelcallo.org
- ⇒ Au responsable d'études concerné pour la scolarité et l'orientation :

M. RICAUD, directeur des études des classes du lycée professionnel

b.ricaud@lyceemarcelcallo.org

Mme JULÉ, directrice des études des classes du lycée général et technologique

s.jule@lyceemarcelcallo.org

- → Au CPE d'externat, M. Olivier CLÉRO, pour toutes les questions relatives à la vie du Lycée (Hors cours)
 o.clero@lyceemarcelcallo.org
- Au CPE d'internat, M. Laurent JAEN, pour les questions relatives à l'Internat.

laurent.jaen@lyceemarcelcallo.org

pascal.lecadre@lyceemarcelcallo.org

Au service comptable, Mme Catherine PENHALEUX pour tout ce qui est financier

Facturation-familles@lyceemarcelcallo.org

Le matin de 8 h 00 à 12 h 00.

Les horaires de cours

Les cours des élèves de seconde (LP, LGT et CAP) ont lieu de 8 h 00 à 17 h 15 les lundi, mardi, et jeudi. Le mercredi, les élèves ont cours de 8h à 12h et le vendredi de 8h à 16h15.

Dates de rentrée

Le samedi 2 septembre :

Réunion de rentrée des parents et élèves des classes de seconde Professionnelle et de seconde Générale et Technologique avec attribution des chambres pour les internes.

Matin: réunion d'accueil des familles de 2de professionnelle et CAP première année

Après-midi : réunion des familles de seconde Générale et Technologique

Le Lundi 4 septembre à 8 h :

Rentrée des élèves de seconde Générale et Technologique, de seconde professionnelle et de CAP première année.

Pour les Internes:

Rentrée des internes de seconde : <u>Dimanche 3 septembre à partir de 20 h</u>

fléments du trousseau pour l'internat

Évitez les objets de grande valeur et marquez toutes vos affaires.

- ☑ 2 Housses de couette (ou draps plats)
- ☑ 2 Draps housse (dimension : matelas de 198 x 90)
- ☑ 2 Taies de traversin
- (à mettre sur celle déjà posée par le Lycée).
- ☑ Oreiller + 2 Taies si besoin (le Lycée ne fourni que le ☑ Linge de corps et vêtements de rechange traversin)
- → Afin d'anticiper les éventuels oublis de linge, chaque jeune se doit d'avoir des draps de rechange à l'internat.
- ✓ Sous-main (obligatoire sur le bureau de la chambre)
- ☑ Lampe de bureau / de chevet si besoin
- Réveil ou radioréveil (pas de téléviseur)
- ✓ Multiprise et/ou rallonge si besoin





- ☑ Quelques cintres pour suspendre les vêtements
- ☑ Quelques médicaments pour pallier aux petits maux éventuels (de tête, de ventre, ...)
- ☑ Médicaments personnels si un traitement en cours est suivi par votre jeune
- ☑ Survêtements, shorts, maillot et chaussures de sports
- ✓ Nécessaire de toilette et de douche (gobelet)
- ☑ Pyjama
- ☑ Une paire de chaussons
- ☑ Un sac pour les vêtements et le linge, un sac pour les affaires de sports, et un sac pour les affaires de classe (ces 3 sacs doivent être étiquetés : Nom et Prénom de l'élève)
- ☑ Radios et MP3 sont tolérés
- ☑ Le téléphone portable est autorisé en dehors des temps de travail obligatoires et avant 22 heures.
- ✓ L'ordinateur personnel et/ou tablette personnelle, dans la chambre n'est pas indispensable pour le cursus scolaire mais reste autorisé, après déclaration au CPE de nuit.